



"Au service des familles depuis 1991"

Pompes Funèbres Hannedouche

4 rue Alphonse et Marcel Deparis
76260 EU – France

Tél : 02.35.50.24.90 Fax : 02.35.50.71.27

SARL au capital de 7.622,45 Euros

RCS : 387 895 980

SIRET : 387 895 980 00010 APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR1387895980

N°habilitation : 17 76 275 N°ORIAS : 07 036 805

Responsable légal : HANNEDOUCHE François-Xavier

MAIRIE D'EU

1 Rue Jean Duhornay

76260 EU

N° client : MAIR-EU

Tél : 02.35.86.44.00 Fax : 02.27.28.20.74

Mail : news@ville-eu.fr

Devis n°0000001468 établi le 12/08/2021

Désignation	MT TTC	TVA
DEVIS POUR INHUMATION		
COMPOSITION DU CERCUEIL		
CERCUEIL MONTOIS	600,00	2
* CUVETTE BIO	0,00	02
4 POIGNEES ZAMACK	0,00	02
10 VIS ET CACHE VIS	0,00	02
PLAQUE D'IDENTITE	30,00	02
CAPITON SOCIAL BLANC	32,00	02
TOTAL COMPOSITION DU CERCUEIL	662,00	
TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE		
# TRANSPORT FORFAIT ZONE 1	200,00	03
TOTAL TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE	200,00	
PRESTATIONS		
FORMALITES DEMARCHES	220,00	2
CHAMBRE FUNERAIRE SELON TARIFS DES CHAMBRES FUNERAIRES	0,00	02
HOUSSE BIO	45,00	02
# FORFAIT CORBILLARD	180,00	3
Véhicule Fleurs: OFFERT	0,00	02
TOTAL PRESTATIONS	445,00	

Désignation	MT TTC	TVA
SOUS TRAITANCE		
TOILETTE ET HABILLAGE	110,00	02
MISE EN BIÈRE	120,00	02
MAITRE DE CEREMONIE	130,00	2
PRESTATION DE PERSONNEL	380,00	02
OUVERTURE ET FERMETURE CAVEAU	495,00	02
DALLES CAVEAU		
(SOUS RESERVE)	0,00	02
POUR INFORMATION : 120€ ttc les 6 dalles.		
TOTAL SOUS TRAITANCE	1235,00	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 2 mois

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
02	20,00	1010,00	1212,00
03	10,00	181,82	200,00
2	20,00	791,67	950,00
3	10,00	163,64	180,00
Total		2147,13	2542,00

Bon pour accord

Signature

CONDITIONS DE VENTE

Vous avez été reçu par SOLÈNE BUVRY

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,5 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.



"Au service des familles depuis 1991"

Pompes Funèbres Hannedouche

4 rue Alphonse et Marcel Deparis
76260 EU - France

Tél : 02.35.50.24.90 Fax : 02.35.50.71.27

SARL au capital de 7.622.45 Euros

RCS : 387 895 980

SIRET : 387 895 980 00010 APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR1387895980

N° habilitation : 17 76 275 N° ORIAS : 07 036 805

Responsable légal : HANNEDOUCHE François-Xavier

MAIRIE D'EU

1 Rue Jean Duhornay

76260 EU

N° client : MAIR-EU

Tél : 02.35.86.44.00 Fax : 02.27.28.20.74

Mail : news@ville-eu.fr

Devis n°0000001467 établi le 12/08/2021

Désignation	MT TTC	TVA
DEVIS CREMATION		
COMPOSITION DU CERCUEIL		
CERCUEIL MONTOIS	600,00	2
* CUVETTE BIO	0,00	02
4 POIGNEES ZAMACK	0,00	02
10 VIS ET CACHE VIS	0,00	02
PLAQUE D'IDENTITE	30,00	02
CAPITON SOCIAL BLANC	32,00	2
TOTAL COMPOSITION DU CERCUEIL	662,00	
TRANSPORT AVANT MISE EN BIERE		
# TRANSPORT FORFAIT ZONE 1	200,00	03
TOTAL TRANSPORT AVANT MISE EN BIERE	200,00	
PRESTATIONS		
FORMALITES DEMARCHES	220,00	2
HOUSSE BIO	45,00	02
# FORFAIT CORBILLARD	180,00	3
CHAMBRE FUNERAIRE SELON TARIFS DES CHAMBRES FUNERAIRES.	0,00	02
TOTAL PRESTATIONS	445,00	
TRANSPORT APRES MISE EN BIERE		

Désignation	MT TTC	TVA
60 KILOMETRAGE TC	60,00	2
TOTAL TRANSPORT APRES MISE EN BIERE	60,00	
AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE		
VACATION DE POLICE EU	22,00	0
TOTAL AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	22,00	
MAGASIN		
ETIQUETTE URNE	29,00	02
URNE	0,00	02
TOTAL MAGASIN	29,00	
SOUS TRAITANCE		
TOILETTE ET HABILLAGE	110,00	02
MISE EN BIERE	120,00	02
PERSONNEL MISE EN BIERE CREMATION	280,00	02
CREMATION	712,00	02
TOTAL SOUS TRAITANCE	1222,00	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 2 mois

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
0	0,00	22,00	22,00
02	20,00	1105,00	1326,00
03	10,00	181,82	200,00
2	20,00	760,00	912,00
3	10,00	163,64	180,00
Total	2232,46	407,54	2640,00

Bon pour accord

Signature

CONDITIONS DE VENTE

Vous avez été reçu par SOLÈNE BUVRY

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,5 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée

En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.